

A&V

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros

Siège social : 21 Avenue du Docteur Heckel

13 011 MARSEILLE

508 756 897 RCS MARSEILLE

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : A&V

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 508756897 RCS MARSEILLE

Représentée par :

Madame Christel LEON

(X) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

() étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024

(X) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

() Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

() Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

() Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

() Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Christel LEON

Gérante

Désignation de l'entreprise : SARL A & V			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 21 Avenue du Docteur Heckel			Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 5 0 8 7 5 6 8 9 7 0 0 0 4 9			Néant ☐ *				
			Exercice N, clos le, 31122024				
			N-1 31122023				
			Brut 1				
			Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 971	251	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	6 000	6 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	Copie certifiée conforme à l'original		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	85 186	65 699	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE	15	15
			Prêts	BF	BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 200	7 200
TOTAL (II)		BJ	BK	100 372	67 670		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		738	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	280 451	280 451	
		Autres créances (3)	BZ	CA	16 810	16 810	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	376 877	376 877		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	10 232	10 232		
	TOTAL (III)	CJ	CK	684 370	684 370		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	784 742	67 670		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SARL A & V			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :15 000.....)	DA	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	202 347	377 537
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	57 578	34 810
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	276 425	428 847
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	58 178	98 080
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 144	108 338
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	96 228	82 861
	Dettes fiscales et sociales	DY	181 290	146 355
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	93 271	18 053
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 536	20 000
	TOTAL (IV)	EC	440 647	473 687
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	717 072	902 534
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	423 714
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	728	456

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2024

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **717 072** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 312 578** euros et un total **charges** de **1 254 999** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **57 578** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 971					7 971
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 971					7 971
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	39 290					39 290
	Matériel de transport	27 517		551			28 068
	Matériel de bureau, mobilier	11 493		6 335			17 828
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 300		6 886			85 186
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières	7 200					7 200
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 215					7 215
TOTAL		93 486		6 886			100 372

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 720	251		1 971
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 720	251		1 971
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	30 917	5 713		36 630
	Matériel de transport	14 631	5 287		19 918
	Matériel de bureau, mobilier	6 623	2 528		9 151
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 171	13 528		65 699
TOTAL		53 890	13 780		67 670

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CRÉANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 200		7 200
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	280 451	280 451	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 162	14 162	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	349	349	
	Débiteurs divers	2 299	2 299	
	Charges constatées d'avances	10 232	10 232	
	TOTAL DES CREANCES	314 693	307 493	7 200
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	349		

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	728	728		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	57 450	40 517	16 933	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	96 228	96 228		
	Personnel et comptes rattachés	56 087	56 087		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 014	50 014		
	Impôts sur les bénéfices	5 914	5 914		
	Taxes sur la valeur ajoutée	65 917	65 917		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 359	3 359		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	10 144	10 144		
	Autres dettes	93 271	93 271		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 536	1 536		
	TOTAL DES DETTES	440 647	423 714	16 933	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 162			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		120 421
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		799
INTERETS C.N.E.	17	
ASSURANCES C.N.E.	24	
COMMISSIONS C.N.E.	30	
INTERETS COURUS A PAYER	728	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 951
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	23 951	
Dettes fiscales et sociales		83 496
PROVØ CP	24 993	
PERSONNEL - A VERSER	27 226	
PROVØ / CH CP	7 543	
CH. SOCIALES / PRIMES SALARIES	669	
ORG SOCIAUX TNS A PAYER AB	8 074	
CAP - PROV TNS CHRISTEL LEON	12 231	
ETAT- CHARGES · PAYER	125	
CHARGES A PAYER TAXE APPRENTI	321	
CHARGES A PAYER FORMATION CONT	2 315	
Autres dettes		12 174
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	12 174	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			10 232
Charges d'exploitation		10 232	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			10 232

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			1 536
Produits d'exploitation		1 536	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 536

A&V

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros

Siège social : 21 Avenue du Docteur Heckel

13 011 MARSEILLE

508 756 897 RCS MARSEILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 30 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 57 578 euros de la manière suivante :

- | | |
|---|---------------|
| - Un bénéfice pour l'exercice d'un montant de | 57 578 euros |
| - Distribution d'une somme de | 23 000 euros |
| A titre de dividendes, soit 23 euros par part sociale | |
| - Affectation du solde, soit | 34 578 euros |
| Au compte « Autres Réserves », qui ressort ainsi à | 236 925 euros |

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 23 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- **Exercice clos le 31/12/2023**

Dividende distribué : 210 000 euros, soit 210 euros par titre

Montant éligible à l'abattement de 40% : 0 euros

- **Exercice clos le 31/12/2022**

Dividende distribué : 10 000 euros, soit 10 euros par titre
Montant éligible à l'abattement de 40% : 0 euros

- **Exercice clos le 31/12/2021**

Dividende distribué : 10 000 euros, soit 10 euros par titre
Montant éligible à l'abattement de 40% : 10 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance